



Vente d'une maison d'héritage, par les 4 enfants et leur mère.

Par **Ericseguela**, le **01/03/2020** à **16:47**

Bonjour

Mon épouse a 3 frères et une mère âgée de 82 ans, laquelle se trouve sous curatelle renforcée, mon beau frère est son curateur.

il a été décidé de la vente de la maison dont elle avait l'usufruit? elle a été vendue 110 000 euro net vendeur? le notaire a fait le partage dont 75;000 euro pour ma belle-mère et un peu plus de 8.000 par enfant. Sont-ce les bons chiffres car je suis septique sur les montants ?

D'avance merci de votre réponse.

Par **Visiteur**, le **01/03/2020** à **18:14**

Bonjour

Impossible de vous répondre sans connaître les quotités possédées par chacun après la succession du père.

Par **Ericseguela**, le **01/03/2020** à **18:18**

la succession a été faite au dernier des vivants avec usufruit pour la mère de mon épouse

Par **Visiteur**, le **01/03/2020** à **18:46**

Bonsoir

Donc la maison appartenait uniquement au père défunt et la mère n'en a eu que l'usufruit. A 82 ans, ces chiffres sont effectivement étonnants.

Selon le barème fiscal, elle devait percevoir une valeur d'usufruit de 20%. si la vente s'est déroulée après ses 81 ans révolus, 30% avant.

Par **Ericseguela**, le **02/03/2020** à **08:48**

merci pour votre réponse quel sont maintenant les moyens de recours possible